



Orléans, le 25 septembre 2020

Communiqué du conseil d'administration de l'ACORFI

L'évolution de la situation sanitaire dans notre pays, comme ailleurs, est inquiétante. C'est pourquoi l'ACORFI a réuni, hier, en urgence et à distance son conseil d'administration. Notre programme pour ce trimestre de rentrée comprenait six rencontres collectives (l'AG et cinq conférences) pour lesquelles, l'an passé, la moyenne des présents était de 56.

À partir de lundi prochain 28 septembre, « les fêtes, les mariages, les tombolas, les événements associatifs, les anniversaires, les communions... » ne pourront plus accueillir que 30 personnes au maximum.

La prudence et le respect des règles sanitaires nous demandent de redoubler de vigilance. Comme les adhérents de l'ACORFI, ont essentiellement plus de 65 ans, c'est-à-dire qu'ils constituent la cible principale du COVID-19, nous ne pouvons pas prendre la responsabilité de maintenir les activités prévues ce trimestre.

En conséquence, elles sont repoussées. *Si les conditions sanitaires s'amélioraient, nous pourrions essayer d'organiser des conférences en fin de trimestre.*

À propos de l'assemblée générale annulée qui devait se tenir mardi 29 septembre à la Médiathèque (dans quatre jours), nous allons étudier la question de la mettre en œuvre à distance, une sorte de « téléAG », dont nous allons définir les modalités.

Afin de maintenir l'ACORFI en vie, nous allons envisager des activités à distance...

Dès lundi, dans ACORFI - Info, nous pourrons affiner nos intentions.

Pour le conseil d'administration
Claude VIVIANI
Président de l'ACORFI

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Claude Viviani", written over a horizontal line.